

L'odyssée du bateau *Le London* en 1750

Rénald Lessard

Number 27, Fall 1991

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/7939ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lessard, R. (1991). L'odyssée du bateau *Le London* en 1750. *Cap-aux-Diamants*, (27), 65–65.

L'odyssée du bateau *Le London* en 1750

Québec, 13 mai 1750. *Le London*, un bateau de 70 tonneaux non armé appartenant à l'officier militaire Louis Du Pont Du Chambon de Vergor, peut désormais faire voile pour Chédaïk (Shédiac) en Acadie. Choisi comme capitaine de ce navire affrété par le roi, Jacques Jalin vient de passer les quatre journées précédentes à préparer son départ. Afin de se conformer aux diverses formalités administratives imposées aux navigateurs par les ordonnances du roi, il arpente les bureaux du Contrôle de la Marine et de l'Intendance. Une fois son rôle d'équipage dressé et approuvé les remises obligatoires au trésorier particulier des Invalides de la Marine effectuées, les instructions de l'intendant Bigot et du propriétaire du navire reçues, il fait embarquer les vivres et les marchandises; il complète ensuite les factures et, obtient enfin, la permission de quitter Québec. Le bateau contient des vivres pour 20 personnes durant 30 jours.

Ces procédures, Jacques Jalin les connaît bien. Cet homme de 48 ans, de petite taille et aux cheveux noirs, navigue depuis sa jeunesse. Fils unique d'un bourgeois granvillais, il est né et a été élevé près de la mer. Depuis plus de 25 ans, il demeure à Québec avec son épouse, une Québécoise d'origine, Marie-Catherine Duret.

Sa mission est claire. Selon les instructions reçues le 10 mai de l'intendant Bigot, il doit se rendre à Chédaïk et remettre à l'abbé Leloutre ou, en son absence, au commandant du poste, les marchandises embarquées à Québec «pour les présents à ses Sauvages». Par la suite, il restera aux ordres de Leloutre. Tirées des magasins du roi à Québec, les marchandises embarquées pour le compte de l'État comprennent des tissus, des couvertes, des vêtements, des victuailles et diverses marchandises, mais également des armes et des munitions.

Pour manœuvrer son navire, Jalin peut compter sur Louis Dupuy comme maître et sur huit matelots âgés de 16 à 22 ans: son fils Étienne Jalin, son neveu Michel Gadiou, François Rouillard et François Dugré sont natifs de Québec, tandis que François Blet, Jean-Baptiste Cyr, Jean-Marie Thivierge et Joseph Gaulin sont respectivement originaires de La Rochelle, de l'Acadie, de Saint-Jean (île d'Orléans) et de Saint-François (île d'Orléans).

En apparence routinier, ce voyage en Acadie se transforme bientôt en aventure, la plus

importante de la vie de Jalin. En 1750, le Canada est en paix depuis la signature du traité d'Aix-la-Chapelle deux ans plus tôt. Par ce traité, l'Acadie, située sur le territoire actuel de la Nouvelle-Écosse, passe à l'Angleterre et Louisbourg, sur l'île Royale (île du Cap-Breton), retourne à la France. Qui plus est, les limites des possessions françaises attendent toujours d'être fixées de manière définitive. Entre temps, les deux puissances tentent d'occuper le maximum d'espace afin d'asseoir leurs prétentions territoriales réciproques. Les Français établissent ainsi les forts de Beauséjour et de Gaspereau, pour bloquer l'isthme de Chignectou, et construisent un poste à Shédiac pour servir d'entrepôt. Les Anglais, quant à eux, érigent le fort Lawrence face à celui de Beauséjour et fondent Halifax en 1749.

Jalin arrive à Shédiac vers le 14 juin, y débarque sa cargaison, se rend à Port-Lajoie (Charlottetown, île-du-Prince-Édouard), s'y arrête vers le 3 août, pour ensuite revenir à la baie Verte vers le 14. Le 16, il repart pour Port-Lajoie transportant à son bord quatre soldats anglais déserteurs, sept enfants et quatre Acadiennes allant rejoindre leur mari. Lors de ce trajet, *Le London* est capturé par deux navires armés en guerre puis, envoyé à Chibouctou (Halifax), avant d'être confisqué puis vendu.

Cette manœuvre inusitée en temps de paix suscite des réactions vives de la part des autorités françaises. Lors de cet incident les Anglais saisissent tous les papiers à bord du *London*, Jalin n'ayant pas eu, selon l'intendant Bigot, «la présence d'Esprit de jeter ses papiers ni Lettres à la mer». Ces 38 documents exceptionnels se trouvent aujourd'hui au *Public Record Office* à Londres (C.O.42/23) et sont disponibles sur microfilm aux Archives nationales du Québec à Québec.

Cette liasse de papiers renferme les différents documents administratifs nécessaires à tout capitaine de l'époque. Des documents qui révèlent certaines pratiques courantes, plus ou moins licites, en cette période troublée. Une facture démontre par exemple que le capitaine s'est associé à un certain Amiot de Québec pour écouler à leur profit des marchandises d'une valeur de 883 livres. De même, le propriétaire du navire cherche un profit supplémentaire et suggère à Jalin de vendre les victuailles en surplus, payées par le roi, pour des pelleteries et de la plume. L'affrètement du navire par le roi rendait toutes ces opérations très lucratives.

Il est également possible de retracer la correspondance officielle et privée d'individus de cette région écrivant à des amis, à des parents ou à des supérieurs établis à Québec, à Montréal et à Varennes. Ces lettres constituent autant de témoignages éloquentes des conséquences de la rivalité anglo-française et de la tragédie du peuple acadien. La misère des Acadiens qui quittent l'Acadie sous domination anglaise pour l'île Saint-Jean (île-du-Prince-Édouard); le désespoir du subdélégué



«L'Acadie au XVIII^e siècle: vue générale». Carte de l'ingénieur Nicolas Bellin, 1757. (Marcel Trudel. Atlas de la Nouvelle-France, p. 100).

du commissaire ordonnateur et garde-magasin de l'île, François-Marie de Goutin, inquiet du manque de ressources pour nourrir «la grande quantité d'Acadiens qui arrivent tous les jours»; les appréhensions de la population au sujet de la fixation des limites entre les possessions des deux Couronnes; les rumeurs de guerre ou encore l'ennui de certains officiers souhaitant quitter cette région. «Je puis t'assurer ma belle Reine que jamais campagne ne m'a tant ennuyé que celle-cy; et que je mourrais de chagrin s'il me falait rester encore un an dans un aussi detestable pays», s'exclame Le Marchand de Lignery. Chaussegros de Léry, quant à lui, est allé passer deux jours à Chipoudi pour se désenoyer. Des événements plus heureux sont également mentionnés. Comme cette jeune femme de 22 ans, Angélique Laporte, mariée au chirurgien major Louis Bazert de l'île Saint-Jean, qui vient d'accoucher d'une «groche fille» et qui souhaite que sa sœur Catiche en soit la marraine.

Jalin sera libéré assez rapidement et sa présence est signalée à Québec le 29 juin 1751. Sans cet incident d'août 1750, sa mémoire aurait probablement sombré dans les oubliettes de l'histoire. ♦

Régnald Lessard
Archives nationales du Québec